

Paris, le 22 février 2021

Le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes débloque 40 000€ et dévoile un plan pour venir en aide aux étudiants

Isolement, difficultés psychosociales et financières, l'année écoulée a été particulièrement douloureuse pour tous les étudiants. Extrêmement sensible au sort des étudiants en kinésithérapie qui représentent l'avenir de la profession, le Conseil national de l'ordre a décidé d'agir afin de leur apporter une aide concrète.

La crise sanitaire a non seulement contraint les étudiants à suivre presque l'intégralité de leurs cours à distance mais leur a souvent fait perdre leur emploi, essentiel à leur survie. Avant la crise, 61% des étudiants en kinésithérapie présentaient des symptômes dépressifs et un étudiant sur quatre souffrait d'anxiété généralisée. Ces chiffres ne cessent de croître depuis mars 2020. Les messages reçus par la Fédération nationale des étudiants en kinésithérapie (FNEK) témoignent d'une extrême détresse chez des jeunes qui voient leurs perspectives d'avenir devenir de plus en plus sombres et incertaines.

Madame Pascale Mathieu, présidente du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a proposé de leur apporter une aide concrète.

Ainsi, le Conseil national de l'ordre a décidé de débloquent une aide d'urgence de 40 000 € sous la forme d'une enveloppe qui pourra être distribuée au cas par cas aux étudiants selon des critères déterminés par un cahier des charges coréalisé avec la FNEK.

Par ailleurs, le Conseil national de l'ordre s'est associé à la FNEK dans une démarche de prévention des risques psycho-sociaux, et Monsieur Michel Arnal, vice-président du conseil national, pilote ce dossier à la demande de la présidente.

Cette démarche sera exposée dans un Facebook Live sur la [page Facebook de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes](#) le mercredi 24 février 2021 de 19h30 à 20h30.

L'occasion également d'annoncer les contours de la journée nationale dédiée à la prévention des risques psychosociaux des étudiants qui aura lieu le 9 mars 2021 et réunira en visioconférence le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, la FNEK et les étudiants des Instituts de formation en masso-kinésithérapie (IFMK) à travers la France.

Contact presse : communication@ordremk.fr – Laure Ehret au 06 20 18 85 31